

Rapport public Parcoursup session 2023

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille - Paysage

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille - Paysage	Jury par défaut	Tous les candidats	35	297	71	84	18

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus locaux

La formation Paysage repose sur des enseignements scientifiques, techniques, artistiques et littéraires, qui nécessitent :- la capacité à appréhender la spatialité,- le goût pour la création, l'invention, la fabrication,- le goût pour les questions sociales, environnementales et culturelles,- l'envie de rendre opérationnels les savoirs scientifiques,- l'ouverture d'esprit et la capacité du travail en équipe,- l'expression orale,- l'intérêt pour l'expression graphique,- une forte capacité de travail.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un brevet de technicien spécialité "collaborateur d'architecte", "Agencement" ou "Technicien d'étude du bâtiment. Option B : Assistant en Architecture"
- . Les candidats européens titulaires ou en préparation d'un équivalent européen du baccalauréat français

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Cycle Préparatoire d'Etudes en Paysage (CPEP).

Cette formation de deux ans, ouverte à tout bachelier, permet l'accès à la voie interne du concours commun à la formation des Paysagistes diplômés d'Etat. Les enseignements sont organisés sur 4 semestres indépendants valant 120 crédits européens.

une présentation des formations en paysage dispensées à l'ENSAPL est accessible sur le [site de l'école](#).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'ensemble des candidats est classé selon la moyenne des notes issues de ParcoursSup dans 5 matières (enseignements de spécialité, histoire, français, philosophie et LV1), notes obtenues durant la classe de première, le début de la terminale et, le cas échéant, les notes obtenues aux épreuves du baccalauréat.

Tous les dossiers font l'objet d'une lecture et d'une évaluation par un enseignant. Un enseignant analyse une trentaine de dossiers issus du classement alphanumérique, en intégrant : le dossier scolaire (première et terminale), les appréciations qualitatives des enseignants, la fiche avenir de l'élève (synthèse des appréciations générales, appréciations du professeur principal et du chef d'établissement, avis de ce dernier sur la formation visée), le projet de formation motivé. Aucune pondération n'est appliquée à ce stade d'analyse de la candidature.

L'enseignant attribue une note de 0 à 40. Cette note sera ensuite multipliée par la moyenne ParcoursSup pour avoir un score de phase 1. Un classement est produit. Les 214 premiers dossiers des candidats constituent la liste des candidats admissibles pour la phase 2.

En phase 2, un binôme d'enseignants analyse les dossiers admissibles. Aucun enseignant n'analyse dans les deux phases les mêmes dossiers.

Les modalités d'analyse sont identiques à celles de la phase 1 mais les enseignants sont différents et les binômes procèdent à une analyse contradictoire (ils échangent pour parvenir à une note commune de 0 à 40). Cette note sera ensuite multipliée par la moyenne ParcoursSup pour avoir un score de phase 2. Ainsi, le classement des candidats permettra de définir leur rang définitif.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères

que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidats doivent prendre un grand soin dans la rédaction de leur projet de formation et de la section "Activités et centres d'intérêt".

Les candidats doivent prendre conscience que la formation paysage est bien distincte de la formation architecture. Seules les candidatures centrées sur la formation paysage sont analysées.

A cette période de l'année, il est difficile d'avoir le recul suffisant pour analyser la réussite des candidats 2023.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Dossier scolaire		le dossier scolaire (première et terminale), les appréciations qualitatives des enseignants	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Autonomie et compétences transversales	Autonomie et compétences transversales	La fiche avenir de l'élève (synthèse des appréciations générales, appréciations du professeur principal et du chef d'établissement, avis de ce dernier sur la formation visée)	Important
Savoir-être	Implication	La capacité de travail	La capacité de travail	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Le projet de formation motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Sensibilité aux enjeux du monde contemporain	Sensibilité aux enjeux du monde contemporain	La rubrique « Activités et centres d'intérêts»	Essentiel

Signature :

Pablo LHOAS,

Directeur de l'établissement Ecole Nationale

Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille